



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE DOLE

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de Dole

Séance du 25 octobre 2021

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 32
Nombre de procurations : 03
Nombre de conseillers votants : 35
Date de convocation : 19 octobre 2021
Date de publication : 28 octobre 2021

Conseillers-ères présents-es :

M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Maire,
Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Goux,
Mme Isabelle MANGIN, M. Mathieu BERTHAUD, Mme Sylvette MARCHAND, M. Stéphane CHAMPANHET, Mme Justine GRUET, M. Daniel GERMOND, Mme Frédérique DRAY, M. Philippe JABOVISTE, Mme Maryline MIRAT, M. Alexandre DOUZENEL, M. Jean-Pierre CUINET, M. Paul ROCHE, M. Jacques PÉCHINOT, M. Jean-Pascal FICHÈRE, Mme Blandine CRETIN-MAITENAZ, M. Patrice CERNELA, M. Jean-Philippe LEFÈVRE, Mme Isabelle DELAINE, Mme Nathalie JEANNET, Mme Catherine NONNOTTE-BOUTON, Mme Catherine DEMORTIER, Mme Patricia ANTOINE, M. Mohamed MBITEL, Mme Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE, M. Hervé PRAT, Mme Laetitia JARROT-MERMET, M. Nicolas GOMET, M. Ako HAMDAROU, Mme Amandine BORNECK, M. Timothée DRUET

Référence

21.25.10.105

Commission

Aménagement et Urbanisme

Objet

Cession de terrain à Madame et Monsieur Abdelali TIHAOUI

Secrétaire de séance

M. Alexandre DOUZENEL

Rapporteur

M. Philippe JABOVISTE

Conseillers-ères absents-es ayant donné procuration :

M. Jean-Michel REBILLARD à M. Mohamed MBITEL
Mme Laetitia CUSSEY à Mme Sylvette MARCHAND
Mme Christine MUGNIER à M. Jean-Baptiste GAGNOUX

Conseillers-ères absents-es non représentés :

Mme Maryline MIRAT (DCM 21.25.10.103-104)

Madame et Monsieur Abdelali TIHAOUI sont propriétaires de la parcelle de terrain cadastrée section BP n° 641, sise 11 impasse des Mélèzes à Dole.

En juillet 2021, Madame et Monsieur TIHAOUI ont sollicité de la Ville de Dole la possibilité d'acquérir une partie de la parcelle référencée à Dole section BP n° 685, afin d'agrandir leur propriété au nord de leur parcelle.

Après étude de cette proposition, il apparaît que la partie de la parcelle sollicitée ne représente pas d'intérêt particulier pour la Collectivité. Ainsi, à l'issue de différents contacts avec Madame et Monsieur TIHAOUI, les parties se sont accordées pour une cession d'un tènement foncier d'une longueur de 25 mètres dans le prolongement de leur propriété actuelle côté nord correspondant à une superficie d'environ 450 m² à parfaire par voie de géomètre, moyennant un prix de vente de 12 euros/m².

Vu l'avis favorable de la Commission « Aménagement et Urbanisme » du 20 octobre 2021,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** la cession à Madame et Monsieur Abdelali TIHAOUI demeurant à Dole, 11 impasse des Mélèzes, d'une partie de la parcelle cadastrée section BP n° 685, sise Les Grandes Noches, pour une superficie d'environ 450 m² à parfaire par voie de géomètre,

- **PRÉCISE** que cette vente sera réalisée moyennant le prix de 12 euros/m²,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'acte de vente à intervenir ou tout document y afférent.

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- Pôle Attractivité et Aménagement du Territoire, Service Urbanisme
- Madame et Monsieur Abdelali TIHAOUI - 11 impasse les Mèlèzes - 39100 Dole
- Étude LEGATIS - 34 avenue de Northwich - 39100 DOLE

*Fait à Dole, le 25 octobre 2021.
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,*

Jean-Baptiste GAGNOUX.



**Cession de terrain à
Madame et Monsieur TIHAOUI
Impasse des Mélèzes à Dole**

